



TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

Engagez-vous : soutenez l'ALGED

Les ESAT, IME et SESSAD de l'ALGED sont habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage due par toute entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés ou sur le revenu et ayant son siège social en France.

Le saviez-vous ?

- Depuis 2023, vous déclarez et versez **le solde de la taxe d'apprentissage** auprès **des Urssaf** (ou MSA) lors de la DSN.
- Dès l'ouverture de la plateforme SOLTéA, vous pourrez flécher votre versement en ligne et ainsi choisir l'ALGED.



Pourquoi nous soutenir ?

Choisir un site de l'ALGED, c'est soutenir :

- l'acquisition de **matériels pédagogiques**,
- le développement d'**actions de formation et d'insertion professionnelle spécifiques et adaptées** à toutes les personnes porteuses de handicap.

En 2024 vos versements ont contribué au financement :

- d'une **cuisine pour l'apprentissage** de la section préprofessionnelle des jeunes du site Marguerite Girier,
- de **18 formations pour les travailleurs d'ESAT** : prévention des risques du numérique, gestion du stress au travail, connaissances de base en espaces verts, tailles de haies...

Contribuez à la formation professionnelle de
600 travailleurs

dans les ESAT

Hélène Rivet · La Roue · Robert Lafon · Didier Baron

Participez à l'éducation & l'apprentissage de
260 enfants et adolescents

IME de Fourvière · IME Marguerite Girier

SESSAD de Fourvière · SESSAD Saint Exupéry



Comment effectuer votre versement ?

1. Calculez le montant dû au titre de la masse salariale 2024.
2. **Réglez et déclarez en ligne** le solde de la taxe d'apprentissage **via votre DSN**.
3. **RDV sur la plateforme de fléchage SOLTÉA** (nous sommes actuellement en attente du calendrier d'ouverture 2025 de la plateforme).
SOLTÉA vous permettra de **désigner les établissements de l'ALGED bénéficiaires** de votre versement.

Retrouvez des informations complémentaires sur : www.alged.com/taxe-dapprentissage

A qui verser votre taxe d'apprentissage ?

Sur la plateforme, retrouvez facilement nos établissements grâce au numéro de SIRET.

IME de Fourvière

3 rue Roger Radisson
69005 Lyon
70 jeunes
SIRET : 775 643 232 00066

IME Marguerite Girier

9 rue Gambetta
69740 Genas
106 jeunes
SIRET : 775 643 232 00223

SESSAD de Fourvière

3 rue Roger Radisson
69005 Lyon
52 jeunes
SIRET : 775 643 232 00165

SESSAD Saint-Exupéry

1 rue Charles Baudelaire
69330 MEVZIEU
39 jeunes
SIRET : 775 643 232 00215

ESAT La Roue

Rue des Terres Bourdin
69140 Rillieux La Pape
150 travailleurs
SIRET : 775 643 232 00199

ESAT Robert Lafon

11 rue Poizat
69100 Villeurbanne
102 travailleurs
SIRET : 775 643 232 00082

ESAT Didier Baron

11 route des Troques
69630 Chaponost
170 travailleurs
SIRET : 775 643 232 00090

ESAT Hélène Rivet & Service d'Insertion Professionnelle

83 rue Gorge de Loup
69009 Lyon
177 travailleurs
SIRET : 775 643 232 00140



IME : Institut Médico-Éducatif

ESAT : Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail

SESSAD : Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile

ALGED

14 montée des Forts - 69300 Caluire et Cuire

04 72 10 61 44

siege.social@alged.com

www.alged.com